



# TEAM RACE OPTIMIST

## CERCLE VOILE DE MARSEILLAN

### AVIS DE COURSE

#### **I- Organisation**

Organisé par le Cercle de Voile de Marseillan, le **TEAM RACE ELITE CVM** aura lieu du samedi 31 janvier 2015 au dimanche 1<sup>er</sup> février 2015.

#### **II- Règles**

II-1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans « Les Règles de Course à la Voile ».

II-2 Les Instructions de Course pourront modifier les précédents RCV.

II-3 En cas de conflit entre les textes français et anglais, le texte français prévaudra. De plus, l'annexe D des "Règles de Course à la Voile" s'appliquera.

II-4 Le port d'une brassière de sécurité sera obligatoire pour l'ensemble des participants (concurrents) et ce pendant toute la durée de l'épreuve.

II-5 La régata est ouverte aux bateaux de la catégorie Optimist.

#### **III - Publicité**

III.2 Les bateaux pourront être amenés à porter la publicité fournie par le Cercle de Voile de Marseillan.

#### **IV - Admissibilité**

IV.1 le TEAM RACE ELITE CVM est ouvert uniquement aux équipes invitées par le Cercle de Voile de Marseillan. Chaque équipe devra être composée de 2 ou 3 coureurs nés entre 2007 et 2000. (deux bateaux régatant + éventuellement un remplaçant).

IV.2 Les équipes éligibles devront compléter le formulaire d'inscription et le renvoyer avec un chèque de caution de 200€ (le chèque ne sera pas encaissé et rendu lors de l'inscription finale, en cas de non venue de l'équipe le chèque sera encaissé), au plus tard le 24 janvier 2015 à :

**Cercle de Voile de Marseillan**

**Quai de Toulon 34340 Marseillan-Ville**

**Tél: 04 67 77 65 22 Fax : 09 50 39 84 36**

**Email : [cvmarseillan@free.fr](mailto:cvmarseillan@free.fr)**

IV.3 Chaque équipe devra vérifier que son inscription et/ou préinscription sont acceptées par le Cercle de Voile de Marseillan.

IV.4 Un maximum de xx équipes sera invité. Chaque équipe désirant participer devra attendre l'accord du Cercle de Voile de Marseillan avant de s'inscrire ou d'effectuer le déplacement.

IV.5 Il s'agit de team race 2 contre 2.

#### **V- Frais**

V-1 Les frais d'inscription s'élèvent à 20 € par équipe pour toute inscription envoyée avant le 15 janvier 2015.

V-2 Les frais d'inscription s'élèvent à 30 € par équipe pour toute inscription envoyée après le 15 janvier 2015.

## **VI - Qualifications et phases finales**

La régata se composera de phases qualificatives (round robin et/ou poules) et de phases finales. Le format pourra évoluer si les conditions l'exigent.

## **VII - Programme**

### **Samedi 31 janvier**

**11h00** Premier signal d'avertissement

### **Dimanche 1<sup>er</sup> février**

**10h00** Premier signal d'avertissement du jour

**16h30** Cérémonie de Remise des Prix

## **VII - 1 Inscriptions**

Les inscriptions auront lieu le samedi 31 janvier 2015 de 9h00 à 10h30.

## **VII - 2 Jours de course**

Le premier signal d'avertissement est prévu le samedi 31 janvier 2015 à 12h00 et le dimanche 1<sup>er</sup> février 2015 à 10h00.

## **VII-3 Réceptions**

Dimanche 1<sup>er</sup> février : Remise des Prix à 16h30.

## **VII-4 Parcours**

Les parcours seront du type Départ, remonté au vent, travers, vent arrière, travers, remonté au vent et Arrivée. Les bouées seront à laisser à tribord. Cela pourra éventuellement être modifié si les conditions l'exigent.

## **VIII - Instructions de course**

Les Instructions de Course seront disponibles le samedi 31 janvier 2015 au bureau des inscriptions, après confirmation par le comité d'inscription.

## **IX - Décharge de responsabilité**

Les compétiteurs sont entièrement responsables de leur propre sécurité, aussi bien à terre que sur l'eau, et rien ne peut limiter cette responsabilité. Il appartient aux seuls compétiteurs de décider si leurs bateaux, équipements et équipages conviennent pour naviguer dans les conditions qu'ils pourront trouver.

A terre ou sur mer, les compétiteurs confirment que leurs bateaux conviennent aux conditions et qu'ils sont compétents pour naviguer et régater avec. Rien de ce qui pourra être fait par les organisateurs ne sera de nature à limiter la responsabilité des compétiteurs pour toute perte, dommage matériel, blessure ou décès dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata. La présence de bateaux de sécurité ne soustrait pas les compétiteurs à leurs responsabilités.

## **X - Assurances**

Chaque navigateur devra être assuré avec une responsabilité civile valide avec une couverture d'un montant minimal de € 1 million d'euros.

## **XI - Remise des Prix**

La remise des prix aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> février 2015 à 16h30 au Cercle de Voile de Marseillan.

## **XII- Media & Droit à l'image**

Les participants au TEAM RACE CVM autorisent l'organisateur de la régates à utiliser tout media qu'il jugera nécessaire à des fins commerciales. En participant à la régates, les membres d'équipages cèdent sans contrepartie financière les droits absolus et la permission d'utiliser leurs noms, voix, images et apparence ainsi que leurs bateaux dans tout media publié par le Cercle de Voile de Marseillan (incluant télévision, édition et internet).

## **XIII - Informations complémentaires**

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Cercle de Voile de Marseillan

# **TEAM RACE CVM – rond Elite**

## **Cercle de Voile de Marseillan**

### Fiche d'inscription

Nom du club représenté :

Nom des coureurs :

	Nom	Prénom	Licence	Date de naissance
Optimist A				
Optimist B				
Optimist C				

Nom du responsable :

Email du responsable :

Téléphone du responsable :

A renvoyer avant la date limite avec le règlement définie dans l'avis de course.

